



**PROCES VERBAL
DE LA REGIONALE D'ARBITRAGE
DU 06/06/2023 AU CLUB DE LA RAVINE BALANCE PAR LA SOUS-COMMISSION DU SUD**

Présents :

Président : M. Marius HOAREAU

Membres Présents : MM. Dominique URBATRO - Bernard BONNE- Jean Luc ROYER – Yves TELEGONE – Jean Yves LATCHIMY – David LASOURD – Amédée DIJOUX – Fabrice FUMONDE – Bernard PARIS – Lilian VANECHY – Dominique PICARD

Administratif : Mme LEGALLAIS Ingrid

1. Audition de MR FERARD Jean Michel sur sa qualité d'observateur sur le match du 14/05 AS Le Plate / AS Convenance.

Sur le match en référence, le trio d'arbitres désignés était :

- En central : MR FUTOL Jean René, assisté de Mr GASTELLIER et de Mr VALINCOURT.

Il a été porté à la connaissance de la RA que Mr FERARD était observateur de Mr FUTOL lors de ce match. La RA invite Mr FERARD à s'expliquer sur ce fait. Celui-ci nous donne ses explications, qu'il était simple conseiller de Mr FUTOL à la demande de ce dernier. La RA entend ses explications et lui rappelle que s'il est simple conseiller, il ne doit pas être sur le banc de touche sur ladite rencontre.

2. Audition de Mr BORELLI Philippe et de Mr LEBON Jean Fred en tant observateur sur le match FC Cilaos / Entente Amis De Cayenne

Mr BORELLI ne comprend pas la présence de Mr LEBON Jean Fred en tant qu'observateur sur la rencontre et surtout présent sur le banc de touche, ce qui a eu pour conséquence, la perturbation de son arbitrage.

La parole est donnée à Mr LEBON Jean Fred pour entendre ses explications. Ce dernier nous informe qu'il n'était pas observateur sur la rencontre mais était conseillé pour un ami arbitre.

La RA leur adresse un rappel à l'ordre et qu'ils doivent se concentrer sur la qualité unique d'arbitre.

3. Audition de MR MOUHOUDHOIRE Mikitadi concernant un fait de jeu sur le match U15 Capricorne / Excelsior ;

Suite au courrier d'un parent se plaignant de l'attitude de l'arbitre qui a relevé un joueur lors d'une blessure et aurait aggravé celle-ci. L'arbitre cité en référence nous donne ses explications et la RA lui rappelle qui n'est pas médecin et doit simplement arrêter le jeu et faire intervenir les soigneurs.

4. Point sur la désignation :

Un point est fait sur chaque secteur, aucun problème particulier n'est relevé.

5. Désignation des arbitres aux jeux des îles

Le Président annonce la désignation des arbitres faite par le Comité Directeur. La RA prend acte.

6. Formation FIA :

Le Président rappelle qu'il est prévu deux formations sur cette année à savoir :

- De juin à début Aout 2023
- Du 15 aout à début octobre 2023.

N'ayant toujours pas l'aval du Comité Directeur, nous ne pouvons-nous engager dans ces formations.

7. Impayés bons de St Paul

Un point est fait sur les bons de St Paul et aucun arbitre n'a été indemnisé depuis le mois de mars.

8. Courrier

- Courrier de NICE Astrid, LOUISE Wilson et SINCERE Régis pour propos blessants sur match ACF ST LEUSIEN / TROIS BASSINS FC – La Régional d'Arbitrage prend note
- Courrier de l'As Bretagne, Compte rendu de la Promo AFC Halte La / AS Bretagne – La RA prend note.
- Courrier de Mr MANIECA Jeremy et de Mr FUMONDE pour insultes du Président JSSP à leurs égards – La RA prend note.
- Courrier de Mr MANIECA Jérémy nous informant de l'exclusion du président de Ste Suzanne – La RA prend note.
- Courrier de Mr NIACAVERE Yannick en rapport sur propos blessants d'un joueur de Bois d'Olives. La RA prend acte.
- Le club CILAOS nous fait part de son mécontentement des désignations sur ses matchs. La RA leur rappelle que la désignation est faite sans arrière-pensée et sans intention de nuire au Club, suite à son match sur la Coupe Dominique SAUGET contre Amis de la Cayenne.
-

9. Questions diverses

La RA recevra à la prochaine Réunion RA Mr RIDAY Kassim pour indemnité non conforme à son grade et aux matchs.

Nous tenons a remercier la Commission du Sud pour son hospitalité et le repas offert aux membres.

Le Président lève la séance à 22h00

Le Président de la RA
Marius HOAREAU